



**Association des
Havres de Plaisance
de la Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine**

Gaspé, le 25 mai 2008.

M Marcel Blanchet,
Commission électorale du Québec
Québec.

Objet : Projet de révision de la carte électorale

Monsieur,

L'Association des havres de plaisance de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine regroupe 13 membres (gestionnaires de havres de plaisance) répartis sur le territoire de la région Gaspésie-IDM. Notre mission est d'assurer le développement du réseau de havres de plaisance de la Gaspésie afin qu'il contribue au développement économique d'une région qui en a bien besoin.

À titre d'organisme à portée régionale, nous voulons exprimer notre désaccord relativement au projet actuel de révision de la carte électorale qui ferait diminuer le nombre de comtés de la Gaspésie. La situation économique et sociale de notre région est telle que nous ne pouvons nous permettre de perdre quelque moyen ou quelque outil que ce soit afin de maintenir une représentation minimum sur l'échiquier québécois.

Savez-vous, messieurs les commissaires, ce qu'il en coûte à une organisation comme la nôtre de participer à des instances provinciales ou des regroupements visant la défense d'intérêts communs ? Une simple rencontre à Québec ou à Montréal amène des dépenses de plus de 1000\$ et de 2 à 3 journées consacrées aux déplacements. Pendant ce temps, nos vis-à-vis citadins n'ont pratiquement pas de dépenses et consacrent quelques heures en déplacement. Il s'agit là d'un exemple de la disproportion dans les moyens de représentation qui nous défavorise continuellement. Le maintien du nombre de comtés en Gaspésie, et par conséquent de députés, nous apparaît donc essentiel afin de compenser minimalement ce déséquilibre.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Jean-Marie Hardy, président

cc M. Bertrand Berger, CRÉ

**AHPGIM 10 de la Marina, Gaspé. G4X 3B1 Tél: (418)-368-4197
Courriel: info@ahpgim.org**